



gaz naturel neutre en CO<sub>2</sub>

# Attestation

n°2019-202

Energiapro SA  
- fournisseur de gaz naturel et d'énergies renouvelables -  
atteste que l'entreprise

**Camandona SA,  
à St-Triphon**

installations n° 5030700.000 / 5030700.010 / 5030710.000

consomme du gaz naturel 100% neutre en CO<sub>2</sub>  
pour des procédés industriels, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

En effet, Energiapro s'est engagée dans une démarche volontaire en faveur de la protection durable du climat afin de compenser entièrement les émissions de CO<sub>2</sub> du gaz naturel qu'elle fournit à sa clientèle. Elle participe ainsi à la réalisation de projets à haute valeur environnementale et sociale d'ecoLive, l'antenne romande de myclimate.

Cette attestation est valable 3 ans dès le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

## Fonctionnement de la compensation CO<sub>2</sub> chez Energiapro

La compensation climatique vise à compenser 100% des émissions de CO<sub>2</sub> issues du gaz naturel, de son extraction jusqu'à son utilisation finale (chauffage, cuisson, mobilité ou processus industriel).

Elle est réalisée par le biais du financement de projets bénéfiques pour le climat, et qui n'auraient pu voir le jour sans le soutien d'Energiapro.

Il s'agit de projets pour lesquels les quantités de CO<sub>2</sub> économisées sont suivies et contrôlées par des organismes officiellement reconnus.

Avec cette démarche, Energiapro ne réduit pas les émissions générées physiquement et sur le lieu de consommation de l'énergie, mais contribue à la préservation du climat à l'échelle planétaire et apporte ainsi une solution neutre en CO<sub>2</sub> à sa clientèle.



Vevey, le 23 mars 2020.

  
Philippe Petitpierre  
Président et administrateur-délégué

  
Luisa Helms  
Directrice

Energiapro SA  
Avenue Général-Guisan 28 - CP  
CH - 1800 Vevey  
t. 0800 429 429  
f. +41 21 925 87 88

info@energiapro.ch

**energiapro.ch**  
une société du groupe HOLDIGAZ.